

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Grandes Cultures

Bulletins techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 1 du 18 Mars 2003
Rédigé en collaboration avec la Ferme de Loudes et la Chambre d'Agriculture

COLZA

Ces cultures sont en général aux stades D1 à E avec une majorité à D2. (voir stades au verso).

Les captures de **Charançons de la Tige (C. napi)** ont été jusqu'à présents très faibles. Actuellement le stade de sensibilité est dans l'ensemble dépassé (tige > 20 cm).

Par contre des **Méligèthes** commencent à être présentes dans les cuvettes. On peut les observer dans la journée sur les plantes les plus avancées ou certaines adventices. Avant toute intervention réalisez des comptages en évitant ces plantes les plus attractives et non représentatives.
Nous vous rappelons les seuils de traitement qui doivent être considérés comme des minimums et en moyenne:
au stade D1: 1 méligèthe / plante,
au stade D2: 2-3 méligèthes/plante.

Ne plus traiter dès le début floraison, les méligèthes consomment alors le pollen libre et délaissent les boutons.
Evitez les traitements inutiles pour se préserver d'une éventuelle résistance de ce ravageur.
Voir aussi la fiche jointe.
Intervenir avec un pyréthrinoïde homologué (consultez votre coop.)

POIS

Ces cultures sont en général encore peu développées (1 à 2 feuilles = stipules + vrille).
Avec le radoucissement des températures l'activité des **Sitones** se manifeste par la présence d'encoches sur le pourtour des feuilles.

Une intervention se justifie à partir de 5 à 10 encoches au total sur les premières feuilles entre le stade levée et 5-6 feuilles.

Evitez de traiter dès l'apparition d'une encoche, vous pourriez être amenés à renouveler très rapidement la protection.
Utilisez un pyréthrinoïde homologué (voir votre coopérative ainsi que la fiche pois protéagineux fournie en 2002 dans les avertissements)

BLE DUR

Ces cultures sont très échelonnées en terme de stades, les périodes de semis ayant été étalées de fin Octobre à Décembre.
Les stades dominants sont fin tallage à redressement. On trouve encore beaucoup de début à mi tallage et très exceptionnellement des parcelles à 1 nœud.
Les multiples épisodes de températures basses et les évènements neigeux ont ralenti les cultures ainsi que l'évolution des maladies. Courant janvier on pouvait voir quelques manifestations "du trio" Septo – Oïdium – Rouille.
Actuellement ces **maladies sont très discrètes sur la quasi totalité des parcelles.**
On constate sur les plus avancées quelques coussinets d'Oïdium pour l'instant peu actif et quelques tâches de Septoriose mais ceci ne concerne que les feuilles inférieures. La Rouille brune est quasiment absente.
Des jaunissements surtout physiologiques sont déjà visibles.
Actuellement aucune intervention ne se justifie, surveillez les parcelles qui atteindront le stade 1-2 nœuds prochainement, les maladies peuvent progresser. Nous ferons le point dans notre prochain bulletin.



COLZA: méligèthes, intervenir selon seuils. Voir note jointe



POIS: sitones, intervenez selon seuil



BLE: maladies, pas d'intervention. Surveillez aux stades 1-2 nœuds



MAIS: communiqué de presse concernant le Gaucho (voir au verso)

DRAF
Service Régional de la protection des Végétaux
ZAC D'ALCO-BP3056
34034 MONTPELLIER CEDEX 01
Tél: 04.67.10.19.50
Fax: 04.67.03.10.21

Antenne Carcassonne
Chemin de la Jasso
Plaine Mayrevielle
11000 CARCASSONNE
Tél: 04.68.71.18.58
Fax: 04.68.47.46.45

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de Languedoc Roussillon
Directeur gérant: M.LARGUIER
Publication périodique
C.P.P.A.P. N° 531 AD
ISSN N° 0298-6582

Stade D1 (51)
Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

Stade D2 (53)
Inflorescence principale dégagée. Boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.



Au cours de ce stade, la tige atteint et dépasse la hauteur de 20 cm mesurée entre la base de la rosette et les bouquets floraux.

Stade E (59)
Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.



Stade F1 (60)
Premières fleurs ouvertes.



Paris, le 21 janvier 2003

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 octobre 2002*, le Gouvernement a pris connaissance de l'avis scientifique de la commission d'étude de la toxicité et de la proposition du comité d'homologation sur les effets du GAUCHO sur les abeilles, utilisé en traitement de semences de maïs. Il a consulté l'ensemble des professionnels concernés.

Le Gouvernement souhaite **approfondir l'étude multifactorielle** sur la cause de mortalité des abeilles initiée en 1999 en créant **des zones d'observations** où l'utilisation du GAUCHO sera suspendue, afin de **comparer les effets de cette suspension** avec les régions où le GAUCHO reste utilisé. Ces zones seront déterminées avec l'ensemble des parties concernées et réparties sur tout le territoire national.

Il a décidé de prolonger de 3 ans la suspension d'autorisation du GAUCHO pour le traitement de semences de **tournesol**, en considérant, qu'à ce stade, aucun élément scientifique décisif n'est apparu dans l'intervalle qui soit de nature à revenir sur cette décision ou à la durcir.

En outre, le Gouvernement a décidé, en concertation avec l'ensemble des organisations professionnelles, **de développer un large programme de mesures d'accompagnement :**

- la mise en place d'un réseau sanitaire de surveillance des troubles des abeilles sur l'ensemble des départements français et le renforcement de la surveillance des pratiques apicoles et agricoles par les 2280 délégués sanitaires apicoles, en lien avec les DDSV (1) et les DRAF (2) .
- la mise en place de conditions sanitaires strictes d'importations et d'échanges des reines et des essaims d'abeilles, afin de prévenir l'introduction de parasites et de virus ;
- la mise en place d'un dispositif permettant la sécurisation de l'usage du médicament vétérinaire dans la filière apicole et des conditions d'utilisation des mélanges de pesticides grâce à l'élaboration d'une liste positive de mélanges autorisés.
- la création d'un Institut technique de l'apiculture dont une des missions serait l'élaboration et la diffusion d'un guide de bonnes pratiques en apiculture;

Depuis 1999, la filière apicole française bénéficie d'aides cofinancées par l'Union européenne. Elles sont passées de 2,7 millions d'euros en 1999 à 3,6 millions d'euros en 2002. Elles comprennent pour 2003 **une aide à la reconstitution des cheptels** (1,1 millions d'euros), demandée par la France.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales a de plus accordé des aides exceptionnelles (112 000 euros) aux apiculteurs du Gers et de la Haute-Garonne, victimes d'une perte brutale et élevée de leurs abeilles en début de saison de production. **Cette intervention témoigne de la volonté de l'Etat de répondre à des situations d'urgence exceptionnelles.**

* : communiqué du 9 octobre 2002 du Ministère de l'Agriculture
(1) Direction départementale des services vétérinaires
(2) Direction régionale de l'agriculture et de la forêt

EXTRAIT DE LA COMMUNICATION COMMUNE
``INRA - SPV - CETIOM`` 2003
MELIGETHES DU COLZA

Depuis 1997, des mauvaises efficacités apparentes des traitements insecticides visant les Méligèthes ont été observées. En 1999, ces problèmes ont été plus visiblement flagrants car associés à des attaques précoces, des niveaux d'infestations élevés (jusqu'à plusieurs dizaines d'insectes par plante) et des pertes de boutons conséquentes.

Depuis, vraisemblablement en relation avec le contexte climatique, la situation est restée globalement moins préoccupante, mais, ça et là, des inefficacités de traitements et des dégâts importants (à l'extrême jusqu'à l'absence de production de siliques) ont été signalés. En 2002, on est resté sur des gravités d'attaques très inégales dans les secteurs touchés en 1999 et sur des pressions peut-être un peu inhabituelles dans certains secteurs de région Centre et de Haute-Normandie.

<u>GROUPE ``Méligèthes''AFPP : des résultats</u>

(I) Les attaques sont majoritairement occasionnées par une espèce, l'espèce attendue, *M.æneus* F. Il n'y a pas eu d'évolution dans l'équilibre entre les espèces .

(II) Des lots de méligèthes ont été soumis à des tests au laboratoire pour mesurer leurs sensibilités à la cyperméthrine (2000 à 2002 = 211 résultats). Les DL50 (dose létale 50) - indicateur de résistance retenu - varient dans de larges proportions (Rapport d'au moins 1 à 200). Les cartographies obtenues en 2000 et en 2001 sont cohérentes et conformes au résultat attendus : les régions Est sont bien les plus concernées (Champagne-Ardenne, Lorraine, Bourgogne). La cartographie 2002 marque une détente générale. On a obtenu une majorité de DL50 de niveau faible à tout juste moyen, sans valeurs très élevées. Les régions plus périphériques (Sud-Ouest, Sud-Est, Vallée du Rhône) restent apparemment non affectées par les résistances. Les régions intermédiaires (Ile de France et Centre) se distinguent désormais moins des régions Est. Les 3 DL50 les plus élevées de 2002 sont associées à des insectes prélevés en Lorraine, en Eure et en Indre-et-Loire

(III). L'efficacité de tous les pyréthrinoïdes utilisés sur le colza est plus ou moins fortement affectée. On observe bien des différences, mais qui ne correspondent pas à des effets permettant de discriminer les produits au champ. Toutes les substances actives en ``---thrine`` sont concernées.

(IV) L'efficacité du tau-fluvalinate a été confirmée par des tests au laboratoire et au champ. Cette substance active appartient bien à la famille chimique des pyréthrinoïdes de synthèse, mais, sa structure chimique est particulière (``---ate") et le produit n'a pas fait l'objet d'utilisations significatives sur colza. Le tau-fluvalinate trouve d'ailleurs mieux ses utilisations sur pucerons ou acariens que sur coléoptères. Dans l'état actuel des investigations, on est amené à considérer que - sur populations de méligèthes sensibles - le tau-fluvalinate n'est pas aussi efficace que les autres pyréthrinoïdes. Sur populations faiblement à moyennement résistantes, il conserve son efficacité alors que les autres pyréthrinoïdes décrochent largement. Sur populations très résistantes, cette efficacité commence à être affectée.

(V) Dans l'état actuel des réalisations, on est amené à penser que l'on est confronté à des résistances métaboliques (surproductions d'enzymes: l'insecticide est métabolisé avant de pouvoir agir efficacement sur la cible).

(VI) Au laboratoire comme au champ, on a confirmé la bonne efficacité du parathion-méthyl (organo-phosphoré : pas de résistance) et la mauvaise efficacité de l'endosulfan (organo-chloré, cyclodienne : résistance ?)..

(VII) Si la maîtrise de la situation reste encore possible en culture de colza d'hiver, parce que les dégâts restent - globalement - mesurés, les productions raisonnées de crucifères de printemps (colza de printemps, moutarde en Bourgogne, semences de chou en région Centre ...) sont - à la limite - remises en cause).

Le problème observé est révélateur d'effets négatifs des pratiques phytosanitaires. Ce constat, qui intervient après plus de 20 ans d'utilisations répétées et quasi-exclusives des pyréthrinoïdes, vient souligner la grande dépendance du colza vis à vis de cette famille chimique d'insecticides. Or, les ravageurs du colza sont nombreux et nombreux à pouvoir être très dommageables. Il convient de pratiquer la lutte raisonnée et de proscrire tous les traitements inutiles.

<u>Lutte chimique RAISONNEE contre les méligèthes !</u>

Une cuvette jaune indique - information qualitative - les périodes de vols et d'activité des insectes. Cette information parcellaire (localisée à la zone de piégeage) doit être régulièrement complétée - information quantitative - par des comptages sur plantes. Une intervention insecticide non raisonnée n'est pas simplement inutile, elle favorise le développement des résistances aux insecticides (inefficacité des traitements), elle est néfaste pour la faune auxiliaire (régulation des populations de ravageurs). La lutte contre les méligèthes est à envisager seulement quand un certain nombre de conditions sont réunies :

1- <u>le colza est à un stade sensible</u>, c'est à dire aux stades D* et E* des cultures. La sensibilité diminue rapidement avec l'augmentation du nombre de boutons et de leur taille. Dès l'ouverture des premières fleurs, avant que le stade F1* ne soit atteint, il n'y a plus risque de pertes de boutons.

2- <u>le nombre d'insectes dépasse certains seuils</u> : 1 méligèthe par pied au stade D* ; 2 à 3 méligèthes par pied au stade E*.



Dans les conditions actuelles de culture, on estime que des seuils nettement plus élevés, modulés au potentiel de chaque culture, pourraient être appliqués. Des expérimentations sont engagées (SRPV 2002-2003) visant à fournir de nouvelles bases de raisonnement de la lutte : étude de la nuisibilité au champ et en cages, tests de seuils d'intervention, évaluation des possibilités de compensation de la culture.

Attention ! - De nombreux traitements sont réalisés sur simples présences de méligèthes ou sur comptages limités aux plantes les plus développées (éventuellement fleuries) -. Le comptage est à réaliser à l'intérieur de la parcelle (au moins à 10 mètres) sur 25 plantes prises à la suite sur le rang (éventuellement en 2 ou 3 observations).

L'intervention insecticide ne doit viser que la destruction d'insectes installés dans la culture. Il ne faut pas en attendre des effets préventifs sur des arrivées ultérieures d'insectes.

3- de bonnes conditions d'efficacité du traitement sont réunies, c'est à dire qu'une pulvérisation régulière et un mouillage suffisant (essentiel lorsque les boutons sont en partie cachés par les feuilles / stades D1*) seront assurés, que le traitement se fera en évitant les heures trop chaudes de la journée (dégradation rapide de la pulvérisation) et qu'un produit efficace sera appliqué.

4- les risques pour la faune utile sont minimisés c'est à dire en considérant que :

- *Avant l'épanouissement des premières fleurs*, les auxiliaires présents sont essentiellement actifs sur larves d'Altise d'hiver et de charançons de la tige.

- *Pendant la floraison*, des abeilles et de nombreux insectes auxiliaires viennent s'alimenter de pollen et de nectar. Les hyménoptères parasites recherchent activement les larves de méligèthes dans les boutons et dans les fleurs. Ces agents naturels ont un rôle prépondérant dans la régulation des populations de méligèthes. Les applications non justifiées d'insecticides en floraison sont totalement à proscrire.

- *Sont proscrits les mélanges* ou les applications simultanées de produits pouvant produire des effets catastrophiques : un fongicide (azole), par exemple, rend un insecticide (pyréthrinoïde) beaucoup plus toxique qu'employé seul.

Les insecticides utilisables pour lutter contre les méligèthes

. Les insecticides les plus largement utilisés sont issus de la famille des pyréthrinoïdes de synthèse. Ils constituent des facteurs de production extrêmement précieux pour le colza. Il convient donc de les préserver.

- 2002 a révélé la relativement bonne efficacité du **tau-fluvalinate** (---ate) sur des populations de méligèthes peu sensibles aux pyréthrinoïdes (---thrine).
Les agriculteurs disposent là d'une solution, que l'on peut malheureusement penser fragile et peu apte à résister sur la durée à des utilisations répétées.

- Spécialités à base de **parathion-méthyl** - Cette solution qui ne pouvait constituer une véritable alternative à terme, en raison des risques pour l'applicateur et les abeilles est désormais condamnée (interdiction fin 2003 attendue)
Il s'agit de produits à bonne action de choc mais à persistance d'action limitée. Une stratégie de positionnement du traitement affinée doit être mise en oeuvre (traitement curatif, conditions d'efficacité immédiate, risques de réinfestations rapides après traitement). L'utilisation des parathions demande surtout une parfaite maîtrise des précautions d'emploi visant à protéger les utilisateurs des effets toxiques des substances chimiques manipulées (Classement : T+) ainsi que les abeilles.

*** Le recours à un parathion micro-encapsulé tel le PENNCAP-COLZA permet à l'utilisateur de travailler avec un produit à toxicité réduite (Classement : Xn). La micro-encapsulation favoriserait la persistance d'action du produit mais limite son action de choc.

Cette solution parathion est à réserver aux traitements sur attaques précoces (Stades D*) si la température est suffisante.

. **Solutions nouvelles attendues:** Les sociétés de produits phytosanitaires travaillent et cherchent à développer de nouvelles solutions Les expérimentations préalables et les délais d'homologations ne laissent pas entrevoir l'apparition de solution nouvelle avant plusieurs années.

Signalons également que des investigations nouvelles sont envisagées au niveau des SRPV et en relation avec les autres membres du groupe de travail sur des moyens alternatifs de lutte ' : utilisation en mélange ou en bandes pièges de semences de variétés de précocités différentes, fertilisation azotée différenciée pour obtenir une floraison avancée d'une petite proportion de plantes dans le champ et en vue de limiter les dégâts de méligèthes.

L'observation du développement des cultures (stades-repères), le suivi des populations de méligèthes (piégeage et comptages), la mise en oeuvre des principes de ``lutte chimique raisonnée'', l'utilisation de spécialités adaptées et le souci du respect des abeilles, de la faune utile et des auxiliaires, font partie des bonnes pratiques agricoles. Il devient essentiel de respecter au maximum ces bonnes pratiques, pour ne pas risquer d'être confrontés à la multiplication des problèmes tels que ceux qui sont posés par les méligèthes : pullulations, inefficacité des produits. En 2003, le groupe ``Méligèthes'' va poursuivre son travail, dans les secteurs à problèmes comme dans les régions moins impliquées, pour continuer à apporter informations, conseils et solutions pratiques.